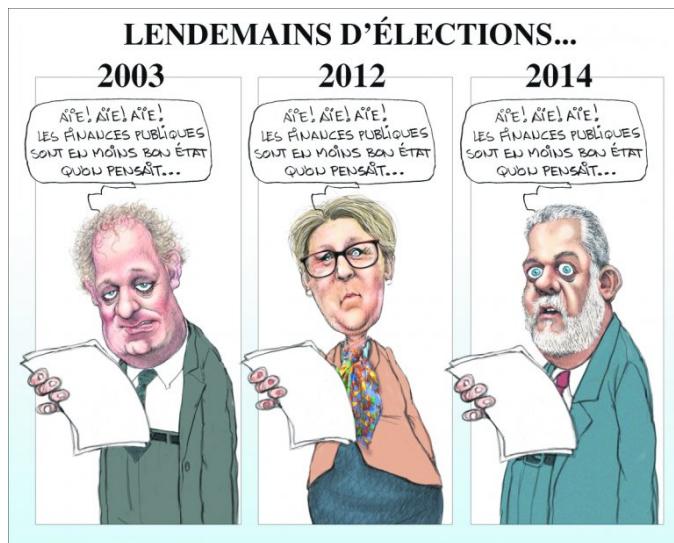


QUAND L'ÉTAT SE FAIT L'ARTISAN D'UNE CRISE FISCALE

Par Denis Paquin, professeur d'économie

Depuis quelques années, un sentiment d'urgence semble s'installer dans le discours public : l'endettement de l'État serait devenu insoutenable. « Si rien n'est fait, les déficits publics vont s'aggraver, nous n'avons plus les moyens de financer nos "généreux" programmes sociaux... » Or cette « crise » est en partie artificielle, puisque l'État y contribue largement en se privant volontairement de recettes fiscales colossales. C'est le cas, par exemple, des CELI (compte d'épargne libre d'impôt).



SERGE CHAPLEAU, LA PRESSE, 23 AVRIL 2014

Depuis 2009, nous pouvons déposer une partie de notre épargne dans ce type de compte. Les gains générés ne sont pas imposables. En 2014, c'est un montant annuel de 5 500\$ que nous pouvons ainsi déposer dans un CELI¹, un avantage fiscal incroyable pour ceux qui peuvent épargner et ainsi mettre à l'abri du fisc les revenus générés par une partie de leurs avoirs.

¹ Entre 2009 et 2012, nous pouvions déposer 5 000 \$ par année. Ce montant a été haussé à 5500 \$ au 1^{er} janvier 2013.

Ce programme diffère profondément des REER, ce type de compte d'épargne dont les retraits sont pleinement imposables. Avec les REER, l'État se prive de recettes fiscales à court terme, mais celles-ci augmentent à long terme, ce qui n'est certainement pas une mauvaise idée dans le contexte du vieillissement de la population. À l'inverse, les revenus générés dans un CELI échappent complètement au fisc. Le gouvernement fédéral et, par la force de choses, les gouvernements provinciaux se privent ainsi de recettes fiscales colossales, alors que les montants qui peuvent être déposés dans ce compte s'accroissent constamment. Ce programme est aussi injuste puisqu'il favorise nettement les plus nantis qui parviennent à épargner une telle somme.

Le financement des programmes sociaux représente sans aucun doute un défi complexe. La production de « richesses » au Canada et au Québec s'avère toutefois nettement plus élevée qu'il y a trente ans. Le financement adéquat des programmes sociaux s'avère avant tout un choix politique. L'État, en se privant volontairement de recettes fiscales ou en ne luttant pas efficacement contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux, s'avère un acteur de cette crise. C'est dans ce contexte qu'il m'apparaît essentiel de combattre le discours dominant qui associe nos programmes sociaux à des choix collectifs « généreux » et « coûteux ».